

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE
LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION
(ANAQ-SUP)



**RAPPORT D'EVALUATION EXTERNE DU PROGRAMME
DE LA LICENCE LANGUES, LITTÉRATURES ET
CIVILISATIONS AFRICAINES DE L'UFR DE
CIVILISATIONS, RELIGIONS, ARTS ET
COMMUNICATION (CRAC) DE L'UNIVERSITÉ GASTON**

L'équipe d'évaluation :

- Mr Amadou Falilou NDIAYE, Professeur titulaire des universités, Président ;
- Mr Modou NDIAYE, Professeur titulaire des universités, Membre,
- Mr Cheikh Mouhamadou Soumoune DIOP, Professeur assimilé, Membre.

Signature

Pour l'équipe, le Président


Pr Falilou NDIAYE
Université Cheikh Anta Diop
FLSH
BP : 5005 Dakar - Fann Sénégal
Juin 2021

Table des matières

Introduction	4
1. Présentation du programme évalué	4
2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation	5
3. Description de la visite sur site.....	6
4. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-SUP.....	8
5. Points forts du programme	17
6. Points faibles du programme	18
7. Appréciations générales sur le programme	18
8. Recommandations à l'établissement :	19
9. Recommandations à l'ANAQ.....	20
10.- Proposition de décision : Accréditation	20

Sigles, abréviations et acronymes

ANAQ-SUP : Autorité nationale d'assurance qualité pour l'enseignement supérieur

AU : Assemblée de l'université

CAMES : Conseil africain et malgache de l'enseignement supérieur

CAQ : Cellule assurance qualité

CDP : Contrat de performance

CER : Commission enseignement et réforme

CIAQ : Cellule interne d'assurance qualité

CM : Cours magistral

CRAC : Civilisations, religions, arts et communication

CSP : Chef du service pédagogique

D2IPSC : Direction de l'innovation, de l'insertion, de la prospective et services à la communauté

DIRE : Direction de l'insertion et des relations avec les entreprises

EC : Élément constitutif

LLCA : Langues, littératures et civilisations africaines

LMD : Licence, master et doctorat

MESRI : Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

PATS : Personnel administratif, technique et de service

PER : Personnel d'enseignement et de recherche

RESEAO : Réseau pour l'excellence dans l'enseignement supérieur en Afrique de l'ouest

TD : Travaux dirigés

TPE : Travail personnel de l'étudiant

UCAD : Université Cheikh Anta Diop

UE : Unité d'enseignement

UFR : Unité de formation et de recherche

UGB : Université Gaston Berger

Introduction

A la suite de l'auto-évaluation du programme de la licence Langues, littératures et civilisations africaines (LLCA) de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) de Civilisations, religions Arts et Cultures (CRAC) de l'Université Gaston Berger (UGB) de Saint-Louis, l'ANAQ-Sup a, dans le cadre de la procédure d'accréditation, commis trois (3) experts pour procéder à une évaluation externe du programme susvisé. Cette évaluation s'inscrit dans l'esprit des nouvelles dispositions du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la recherche.

Ce mardi 10 novembre 2020, une équipe d'experts externes de l'ANAQ-Sup, composée du **Pr Amadou Falilou Ndiaye** (UCAD, Président), du **Pr. Modou Ndiaye** (UCAD, membre) et du **Pr. Cheikh Mouhamadou Soumoune DIOP (UASZ, membre)** s'est rendue dans les locaux de la Section LLCA pour procéder à l'évaluation externe du programme de Licence LLAC soumis à l'attention de l'ANAQ. L'évaluation consiste d'une part, en des entretiens avec le Personnel d'Enseignement et de Recherche (PER), le Personnel Administratifs Techniques et de Service (PATs) et les étudiants et de l'autre, en la visite des locaux sur site.

D'un point de vue méthodologique, ce rapport est construit à partir des documents présentés (rapport d'auto-évaluation, documents de références disponibles à la Section, à l'UFR CRAC et à l'UGB, statistiques sur les effectifs, taux de réussite, analyse de la maquette de formation, examen du profil des enseignants, du profil des étudiants, des équipements et sites disponibles, de la nature des diplômes délivrés et de leur congruence avec les métiers ciblés, etc.). Le séjour a permis d'avoir une vue exhaustive sur les compétences et ressources mobilisées, les attentes des apprenants et les opportunités ouvertes aux parcours de formation.

1. Présentation du programme évalué

Le programme évalué, intitulé Licence de Langues, Littératures et civilisations africaines, est une offre de formation de la section Langues et cultures africaines (LCA), un des six départements de l'UFR CRAC du l'UGB. Il relève du domaine des « Sciences de l'homme et de la société » et se présente comme une innovation dans la carte des formations de l'enseignement supérieur au Sénégal. Mettant l'africanité au centre de ses préoccupations, le programme se veut transdisciplinaire et vise à doter les apprenants de capacités linguistiques,

littéraires et socio-anthropologiques destinées à leur permettre d'accéder au marché du travail avec des compétences pour les métiers des arts et de la culture. La formation est déroulée selon le système LMD.

Les bacheliers orientés en première année de la filière LLCA se sont inscrits en octobre 2012 et la première promotion de Licenciés remonte en 2014-2015. Depuis lors, trois promotions de diplômés en licence LLCA sont sorties dont certains ont poursuivi un cycle de master (avec deux spécialités pour le moment : le parcours de Littératures et celui de Sciences du langage), d'autres ont trouvé du travail. La Licence LLCA compte, en première année, un effectif de 230 étudiants depuis 2017, sept (7) enseignants permanents de rang non magistral. Elle utilise néanmoins les ressources du PER de l'UGB, notamment celles de l'UFR Lettres et Sciences humaines.

2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Le rapport est globalement bien écrit et est structuré selon le canevas proposé par l'ANAQ-SUP, précisément en suivant les standards et critères du référentiel d'évaluation de programmes. L'introduction justifie assez clairement le projet d'auto-évaluation, puis présente de façon succincte le cursus de la licence Langues, littératures et civilisations africaines (LLCA) offerte par la section LCA de l'UFR CRAC, ainsi que la démarche d'enquête et le comité de pilotage ayant mené l'auto-évaluation.

Le rapport examine ensuite le programme LLCA à l'aune des critères de qualité de l'ANAQ-SUP et se termine par une brève conclusion suivie des différents éléments de preuve mis en annexes. Il est ouvert par des préliminaires qui en facilitent la lecture et l'exploitation : une liste des sigles et abréviations, une liste des tableaux et une liste des membres du comité de pilotage avec leurs coordonnées.

La démarche suivie dans l'élaboration du rapport d'auto-évaluation est globalement satisfaisante, avec l'implication des principaux acteurs (PER, PATS, étudiants) aux différentes étapes du processus.

Le rapport fournit des informations suffisamment renseignées concernant les différents champs d'évaluation que sont :

- les objectifs et mise en œuvre du programme,
- l'organisation et la gestion de la qualité,

- le curriculum et méthodes didactiques,
- le personnel enseignant et de recherche,
- les étudiants,
- la dotation en équipements et locaux.

Pour chacune de ces champs, une appréciation est faite selon les indications proposées (atteint vs non-atteint). Il faut relever un souci d'objectivité louable dans les réflexions exprimées qui s'appuient, pour l'essentiel, sur les données collectées.

L'auto-évaluation aboutit au résultat final que tous les dix-neuf standards observés ont obtenu une réponse positive.

Sur le plan du contenu, ce résultat est bien en cohérence avec les informations fournies et les analyses proposées.

Il faut regretter la brièveté de la conclusion qui aurait pu s'ouvrir sur un plan de développement et d'amélioration récapitulatif des différentes recommandations. Enfin, le sigle CER traduit dans le glossaire « Commission enseignement et réforme », se rencontre aussi dans le texte pour « Centre d'études des religions ».

3. Description de la visite sur site

3.1. Organisation et déroulement de la visite

Nous sommes arrivés à l'UGB vers 8h25. Nous avons été accueillis par le Directeur adjoint de l'UFR CRAC et le chef de la section LCA qui nous ont guidés dans les locaux l'UFR Lettres et Sciences humaines où se sont déroulées les activités de l'évaluation le matin.

À 8h30, les travaux ont déjà commencé avec un mot de bienvenue au nom du Directeur de l'UFR CRAC empêché. Puis, une présentation individuelle de tous les intervenants a eu lieu avant que le Président de l'équipe d'experts ne rappelle les objectifs de la visite qui est, d'une part, de compléter le processus d'auto-évaluation de la Licence LLCA, d'autre part de partager sur le programme de formation offert afin d'en améliorer, au besoin, la qualité. Il s'agit donc plus d'échange autour des informations contenu dans le rapport.

C'est à 9h10 que la présidente du comité de pilotage a démarré la présentation du programme en rappelant l'historique de la création de l'UGB avec 4 UFR et sa montée en puissance, entre 2005 et 2015, avec 4 Unités de Formation et de Recherches supplémentaires dont l'UFR CRAC. Puis les discussions ont démarré autour des orientations générales de la formation, de la forme et du fond du rapport d'auto-évaluation. Aux questions et remarques des experts sur la maquette, les membres du comité de pilotage et le chef de la section ont tenté d'apporter des réponses mais ont surtout pris bonne note des difficultés soulignées sur la lisibilité, l'organisation et la dénomination des unités d'enseignement et de leurs éléments constitutifs.

À la suite de ces débats, les intervenants (PER, Professionnels et doctorants vacataires) de la formation ont été reçus vers 10h45. Ils ont répondu à nombreuses questions sur leurs enseignements (organisation et pertinence par rapport à l'offre de formation) qui ont permis d'apporter quelques clarifications sur les préoccupations des experts.

La rencontre avec les étudiants a eu lieu juste après, vers 12h. Il s'agissait d'apprenants aussi bien en master qu'en licence. Ce qui a permis de confirmer le niveau de satisfaction de ces derniers concernant le programme, les limites de l'offre de formation en termes de choix des langues africaines proposées, le manque de supports didactiques pour l'apprentissage de ces langues, de même que leurs attentes par rapport aux stages et l'insertion professionnelle.

Le dernier groupe reçu est celui des PATS aux services de l'UFR et/ou de la section. Tout aussi satisfait que les enseignants et les étudiants, le personnel administratif a souligné la difficulté à travailler ensemble à cause de la dispersion des locaux de l'UFR qui sont sur plusieurs sites, rendant impossible l'accès au réseau de l'UGB ou la connexion via celui-ci, de même que le difficile recouvrement intégralement des recettes provenant des droits d'inscription pédagogique (DIP).

Chacun de ses entretiens a débuté avec le rappel, par le président, des objectifs de la visite des experts et à l'issue des discussions, ces derniers ont été globalement satisfaits des réponses.

À 13h15, les travaux du matin ont pris fin et sont suspendus pour la pause-déjeuner.

L'après-midi, compte tenu du retard et de la température élevée, une restitution est organisée, d'un commun accord, avant la visite des locaux.

3.2 Appréciation de la visite des locaux

La visite des locaux s'est déroulée en compagnie des PER responsables administratifs et les PATS trouvés sur place ont répondu aux interrogations des experts évaluateurs. L'appréciation globale à l'issue de cette visite est que les locaux de l'UFR CRAC qui abritent le programme de formation LLCA sont dispersés et majoritairement exigus. Il s'agit souvent de villas transformées en bureaux. Toutefois, l'UFR attend un nouveau bâtiment en cours de finition même si le chantier est à l'arrêt. Par ailleurs, la salle qui abrite provisoirement le centre de documentation de l'UFR CRAC se situe dans un bâtiment tout neuf affecté à l'UFR SEFS (Sciences de l'éducation et de la formation sportives). En attendant la finalisation des travaux pour pallier l'insuffisance quantitative et qualitative des infrastructures, le programme fait avec cette excentration et la mutualisation des salles de cours pour exécuter l'offre de formation.

4. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-SUP

CHAMP D'EVALUATION 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'étude
Standard 1.01. Le programme d'études est régulièrement dispensé.
La section LCA fonctionne depuis 2012 et compte à ce jour 313 étudiants sur un effectif de 1414 pour toute l'UFR CRAC qui a dix ans d'existence. Le programme d'étude est régulièrement dispensé et trois promotions ont déjà obtenu leur diplôme de licence en Langues, littératures et civilisations africaines. Remarques et recommandations : La mise en œuvre du programme souffre de quelques difficultés dues au manque d'infrastructures dédiés à l'UFR ou à la section, à l'insuffisance de PER permanent qui entraîne une surcharge des sept enseignants-chercheurs recrutés pour la section et un recours à un très grand nombre de vacataires. L'augmentation du nombre de bacheliers orientés en LLCA chaque année peut nuire à la qualité si le nombre des intervenants n'évolue pas en conséquence.
Appréciation globale : ATTEINT.

Standard 1.02. Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.

L'ouverture de l'UGB en 1990 répondait à un besoin de désengorger l'UCAD mais aussi de renouveler l'offre de formation dans l'université publique sénégalaise et de rénover le système éducatif dans l'enseignement supérieur. De même, en passant de quatre UFR à huit, entre 2005 et 2015, l'UGB a voulu montrer sa détermination à monter en puissance avec des formations innovantes et de qualité. La création de nouvelles offres de formation, dont le programme LLCA, à l'UFR CRAC participe donc de cette vision et de la planification stratégique de l'institution.

Remarques et recommandations : L'offre de formation est encore innovante même si elle demande une meilleure orientation stratégique qui lui permettrait de proposer clairement un programme d'études africaines ou d'études culturelles africaines qui ne sont pas encore trop proposées dans les universités francophones de l'Afrique de l'Ouest et qui pourraient attirer des étudiants étrangers ou des chercheurs vers l'UGB.

Appréciation globale : ATTEINT.

Standard 1.03. Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.

Le programme offre une formation innovante, débouchant sur les métiers des langues de l'enseignement et de la culture mais pouvant mener aussi à des études avancées dans ces domaines. Il a dès lors une visée professionnalisante et une entrée dans le monde de la recherche. C'est dans ce sens qu'il a sollicité des écrivains (en langue française et en langue nationale), des conservateurs de bibliothèque, entre autres. Cependant, les relations avec le monde professionnel et socio-économique n'apparaissent pas clairement ni pour les interventions dans la formation ni pour les stages (non crédités du reste en licence) comme peuvent en témoigner les conventions de partenariat (essentiellement académiques) et la liste des intervenants. Autrement dit, même si les débouchés énumérés dans la présentation de la formation renvoient à des métiers porteurs dans le marché du travail, le programme reste encore « académique » puisqu'il débouche essentiellement sur des parcours de recherche, à savoir les sciences du langage et les études littéraires.

Remarques et recommandations : Pour mieux répondre aux besoins du monde économique et socio-professionnel, le programme peut s'ouvrir aux professionnels de la

culture et des arts tels que les intermittents du spectacle et les acteurs culturels en langues africaines (comédiens, musiciens, communicateurs traditionnels...) ainsi qu'intégrer des EC qui donnent un « savoir-faire » pratique ou des stages crédités qui faciliteront l'insertion des étudiants sortants dans le marché de l'emploi.

Appréciation globale : NON ATTEINT.

CHAMP D'EVALUATION II : Organisation interne et gestion de la qualité

Standard 2.01. Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminés et communiqués à toutes les personnes concernées.

D'après tous les acteurs interrogés, tous les corps professionnels et les étudiants sont représentés dans les instances de décision. Quelques PV ou extraits de PV de réunions du Conseil de section (en Word majoritairement) en fournissent une preuve sommaire (le PATS n'est pas souvent visible). Il faut remarquer cependant que, dans le contenu, toutes les questions presque (comme les changements d'EC dans la maquette) de la section font souvent l'objet de réunion des collègues. Ce qui témoigne d'une volonté de faire dans la gestion participative.

Remarques et recommandations : Les extraits de PV des réunions du Conseil de section sont à l'état brut. Il est préférable de mettre à la disposition des experts des PV signés.

Appréciation globale : ATTEINT.

Standard 2.02. Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.

Le PER titulaire se réunit régulièrement sur les contenus du programme de formation, sur la répartition des enseignements ou pour une harmonisation des points de vue sur d'autres questions d'ordre pédagogique. Le nombre, encore limité d'enseignants-chercheurs recrutés, aide à trouver facilement un consensus.

Remarques et recommandations : La pratique consistant à enseigner cependant juste deux langues nationales sénégalaises (le wolof et le pulaar) pour un programme qui affiche l'africanité semble s'imposer du fait de la règle de la majorité mécanique alors que certains intervenants peuvent enseigner le haoussa ou le hassania. Ce programme devrait être l'occasion d'intégrer les langues sous-régionales ou les langues en situation minoritaire pour l'ouverture et la préservation de patrimoine linguistique et culturel.

Appréciation globale : ATTEINT.

Standard 2.03. Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.

Le programme de Licence LLCA en est à sa première évaluation selon le référentiel de qualité national de l'ANAQ. La section LCA, de concert avec la Cellule interne d'Assurance Qualité promet d'avance d'exploiter les résultats de l'évaluation externe, les observations et remarques des experts de l'ANAQ-Sup pour opérer les ajustements qui leur permettront de mieux répondre aux normes et standards de qualité.

Remarques et recommandations : La section doit continuer dans cette lancée.

Appréciation globale : ATTEINT.

CHAMP D'EVALUATION III : Curriculum et méthodes didactiques

Standard 3.01. Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.

L'UGB déroule ses programmes de formation depuis 2008 selon les normes LMD, avec une année académique en deux semestres de 30 crédits chacun. Chaque semestre est composé d'un ensemble d'Unités d'Enseignements (UE), lesquelles comprennent des éléments constitutifs (EC). Les enseignements de la licence LLCA sont organisés suivant cette répartition et les UE comme les EC sont répartis également en crédits. Les plans de cours sont disponibles dans les syllabus. Cependant, la répartition de ceux-ci entre le volume horaire présentiel et le travail personnel de l'étudiant (TPE) ne suit pas une logique constante ni ce qui se fait de plus habituel dans les universités sénégalaises.

Remarques et recommandations : La maquette du programme est essentiellement faite d'UE obligatoires en L1, L2 et L3. Ne sont pas prévues les UE optionnelles pour permettre de prendre en charge par exemple d'autres langues africaines. Les pourcentages affectés au TPE varient aléatoirement d'un EC à l'autre ou d'une UE à une autre. Par exemple, l'EC intitulé « Ethno panorama des langues et cultures africaines » est réparti au premier semestre comme suit : 65% (VH présentiel) et 35% (TPE), alors que c'est 55% contre 45% au second semestre où les crédits des EC répétés n'ont pas changé de pourcentage. On retrouve aussi des 52% - 48% ou 50% - 50% ; ce qui rend difficile l'identification de la base de calcul. Le nombre d'EC par UE (souvent 1 en L1 et L2) n'est pas conforme aux normes du système LMD. De même, les codes des EC portant des dénominations multiples la partie *alpha*. Cette façon de coder rend fastidieux la lecture de la

maquette et sans doute aussi le travail des assistants quand il faudra l'intégrer dans le logiciel de délibération de l'UGB. Enfin, il faudra renommer des EC (Humanités, Oralité, Langue africaine, etc.) pour plus de précision, les regrouper dans des UE par thématique et les organiser de manière à décrire une progression sur tous les semestres.

Appréciation globale : NON ATTEINT.

Standard 3.02. Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. IL permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.

Le programme de la licence LLCA offre une formation transdisciplinaire qui donne à l'étudiant des connaissances linguistiques, littéraires et socio-anthropologiques sur les cultures et les sociétés africaines. Il le prépare donc à un monde du travail plus large car sa formation de base intègre à la fois des outils méthodologiques des lettres ainsi que ceux des sciences humaines et sociales. L'apprenant est donc en principe polyvalent à la sortie ; ce qui doit lui être favorable pour des offres d'emploi diversifiées.

Remarque et recommandations : Le programme est tout de même basé sur des connaissances plus théoriques que pratiques et n'aménage pas de passerelles pour l'accès à des formations voisines comme celles de l'UFR Lettres et Sciences humaines. Par ailleurs, l'insertion d'EC comme PPP (recommandé par le REESAO) augmenterait certainement la visibilité sur les débouchés de la formation.

Appréciation globale : ATTEINT

Standard 3.03. Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.

L'UGB a connu des périodes où la délivrance des attestations était automatique mais l'obtention des diplômes a toujours connu un retard à cause du décret qui donnait seul au ministre chargé de l'enseignement supérieur l'autorisation de signer les diplômes. Cette procédure administrative fait que seuls certains diplômés ont reçu des années après leurs documents ; les autres s'étant contentés jusqu'à présent de leurs attestations de réussite. La situation ne semble guère s'améliorer car, avec la destruction d'une partie des archives lors des incidents de 2018, la lenteur dans la délivrance des attestations persiste toujours. Les sortants de la licence LLCA subissent également ces désagréments.

Remarques et recommandations : La délivrance des attestations et des diplômes

contribuant à la crédibilité de la formation, il importe de trouver des stratégies de remédiation contre les lenteurs administratives dans ce domaine.

Appréciation globale : ATTEINT.

CHAMP D’EVALUATION IV : Personnel d’Enseignement et/ou de Recherche

Standard 4.01. L’enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.

Les enseignements sont dispensés par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement. Les sept enseignants-chercheurs permanents sont tous des docteurs mais leurs titres et grades (Maîtres de conférences) leur confèrent, selon la loi sénégalaise sur la réforme des titres universitaires, les qualifications académiques pour dispenser un programme jusqu’en master. Néanmoins, ils sont en sous-nombre pour exécuter tout le volume d’enseignement de la licence LLCA, d’où le recours aux collègues des autres UFR de l’UGB et d’autres universités, tout aussi qualifiés académiquement.

Remarques et Recommandations : Le programme compte 30 enseignants vacataires ; ce qui correspond à un pourcentage de cours plus important que celui dispensé par les PER permanents. Il est urgent de procéder à des recrutements pour réduire les taux de recouvrement du volume horaire par les enseignants vacataires.

Appréciation globale : ATTEINT

Standard 4.02 : La répartition du volume horaire consacré aux activités d’enseignement, de recherches, d’expertise et d’administration des enseignements est définie.

Les charges horaires sont définies par la loi modifiant la loi 81-59 portant statut des enseignants des universités modifiée, de l’État du Sénégal. Les professeurs titulaires et les professeurs assimilés (Maîtres de conférences CAMES) doivent 6h de CM par semaine, les Maîtres de conférences titulaires ou assimilés (Maîtres- assistants CAMES) 6h de CM ou 9h30 de TD ou 13h de TP, les Assistants 9h30 de TD ou 13h de TP. La maquette, les syllabus de cours et les emplois du temps hebdomadaires démontrent que les enseignants permanents de la section LCA dépassent leur volume statutaire.

Remarques et recommandations : La mise en place d’un cahier de texte permet de vérifier l’effectivité des enseignements mais elle témoigne d’une réalité : les activités d’enseignement prennent le dessus sur les travaux de recherche, les tâches administratives ou autres.

Appréciation globale : ATTEINT.

Standard 4.03 : La mobilité du PER est possible
Le PER de LCA, à l'image de ceux de toutes les universités publiques sénégalaises, bénéficient de voyage d'études, de missions de recherches, de formation hors de l'UGB. De même, ils se déplacent dans le cadre de partenariat ou d'échanges interuniversitaires. Mais, les acteurs du programme accueillent plus actuellement qu'ils n'exportent leur expertise.
Remarques et recommandations : Le programme peut s'ouvrir davantage par une plus grande mobilité interuniversitaire qui permettrait sans doute à la formation d'être renforcée.
Appréciation globale : ATTEINT

CHAMP D'EVALUATION V: Etudiant(e)s
Standard 5.01. Les conditions d'admission dans le programme sont publiées.
L'admission des bacheliers à la licence Langues, littératures et civilisations africaines se fait via la plateforme d'orientation Campusen, sur la base de critères définis par la section et transmis à la Direction générale de l'enseignement supérieur (DGES). Les bacheliers proviennent de plusieurs séries : G, L1a, L1b, L2, L'1, S2A, et S4, et le classement est fait à partir de leurs notes en philosophie, en français, en histoire-géographie et mathématiques, pondérées par des coefficients. Il y a aussi un critère d'âge. Hormis ces étudiants sélectionnés à partir de Campusen, il y en a d'autres qui sont éligibles « hors quota ». Pour cela, comme pour le « régime salarié », les critères sont affichés au sein de l'UGB.
Remarques et recommandations : La mise en ligne des critères d'admission sur la plateforme CAMPUSEN permet aux bacheliers de s'informer davantage sur le programme d'études. Il devrait en être de même pour les autres modes de sélection pour plus de transparence et d'équité pour d'autres bacheliers qui souhaiteraient étudier à l'UGB pour des raisons familiales ou sociales.
Appréciation globale : ATTEINT
Standard 05.02 L'égalité entre Hommes et Femmes est réalisée
L'appréciation des effectifs et des ratios genre permet de constater l'absence de toutes discriminations. Les critères d'admission, les taux de rétention et de réussite confirment une forte tendance pour l'égalité des genres dans le programme. Les tableaux statistiques ont été fournis sur une période de quatre années : de 2016-2017 à 2019-2020.
Remarques et Recommandations : Il faut conforter les mesures et les dispositions incitatives pour maintenir le recrutement des étudiantes et leur parcours durant la formation.
Appréciation globale : ATTEINT

Standard 5.03 : La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.

La validation du programme Langues, littératures et civilisations africaines par la Commission enseignement et réformes (CER) permet d'assurer la mobilité inter-facultaire et interuniversitaire des étudiants, notamment au sein de l'UFR CRAC. Ainsi la section Métiers des arts et de la culture (MAC) reçoit des étudiants de LCA de même que la section de Métiers du patrimoine (MDP). Le rapport d'auto-évaluation et les entretiens font également état pour « ces trois dernières années (....) de mobilités grâce aux partenariats déjà noués (INALCO, Kansas, ARED...) ». La Section LCA ne tient pas de données précises sur ses mobilités (entrantes ou sortantes) .

Par ailleurs, on observe qu'il n'y a pas de mobilité interuniversitaire **dans le système des universités publiques nationales**.

Remarques et Recommandations :

L'UGB doit soutenir la mobilité des étudiants (dans l'espace national, CAMES et international) par un dispositif institutionnel articulé à la politique de coopération de la section et de l'UFR.

La section doit favoriser la mobilité entrante et sortante, en particulier en L3, dans le cadre de la coopération interuniversitaire nationale.

Appréciation globale : NON ATTEINT

Standard 5.04. Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiant(e)s.

En tenant compte de l'effectif global des enseignants mobilisés, on atteint une trentaine de PER et de vacataires qui concourent à la mise en œuvre du programme.

Cependant on observe une détérioration continue du taux d'encadrement : le ratio étudiants-enseignant est quasiment passé de 5,5 en 2015 à 10,71 en 2017.

Remarques et recommandations :

Il convient d'apporter des mesures correctives pour améliorer le taux d'encadrement en agissant sur le flux d'entrée des bacheliers d'une part, et en renforçant les effectifs de l'équipe pédagogique, d'autre part.

Appréciation globale : ATTEINT

Standard 5.05. Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail.

La Section ne dispose pas de statistiques à ce jour sur ce standard de l'insertion.

Après avoir constaté l'absence de statistique pour les diplômés ayant achevé leur formation, les évaluateurs internes notent qu'aucun dispositif interne n'est, pour le moment,

opérationnel.

Pour l'insertion professionnelle, objectif non atteint, il convient de veiller à la bonne circulation dans le marché du travail, de l'information sur l'offre de formation aux métiers ciblés.

Remarques et recommandations :

Pour combler cette lacune de la disponibilité des informations sur ce standard, il est important de :

- mettre en place un réseau des alumni de la Section LCA
- conduire des enquêtes auprès des diplômés (pour mieux informer le volet insertion professionnelle ;
- veiller à la bonne circulation dans le marché du travail, de l'information sur l'offre de formation aux métiers des langues, des lettres et de la culture ;
- saisir la Direction de l'innovation, de l'insertion, de la prospective et des services à la communauté (D2IPSC) pour la production de données concernant la question.

Appréciation globale : NON ATTEINT

CHAMP D'EVALUATION VI : Dotation en équipements et en locaux

Standard 6.01 : Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.

La croissance accélérée des effectifs ne se fait pas au même rythme de renforcement des infrastructures existantes. Pour faire face à un tel déficit, depuis 2015, l'Université Gaston Berger a validé la mutualisation des infrastructures pédagogiques (salles de cours, TD, TP). Cette dernière mesure a permis à l'UFR CRAC, en général, et à la section Langues et cultures africaines (LCA), en particulier, de mobiliser, dans le cadre de ses activités pédagogiques, les ressources disponibles, dont un bloc pédagogique situé à l'UGB 2 et un amphithéâtre préfabriqué. Toutes les salles de cours sont équipées de vidéos projecteurs pour une meilleure intégration des technologies numériques dans la pédagogie et la didactique des contenus.

La section LCA partage avec les cinq autres sections de l'UFR les moyens matériels, humains et financiers alloués. Il s'agit, entre autres, du budget, du matériel de reprographie, du centre de documentation, du service pédagogique et du personnel administratif.

Chaque année, la section reçoit un lot de fournitures (stylos, crayons/critériums, rames de papier, craie, éponge, etc.) ; dotation qui reste encore insuffisante.

Un édifice de plusieurs salles de cours et bureaux est en cours de construction et sa réception devrait répondre aux attentes de la section.

Remarques et recommandations

La mutualisation des salles de cours qui a permis à l'UFR de disposer de réceptifs à même d'accueillir les effectifs de plus en plus nombreux, d'année en année, est à renforcer.

Il faut gérer la programmation des emplois du temps en évitant le télescopage des cours programmés dans la même salle à la même heure.

Le problème de la couverture WIFI ainsi que sa qualité se pose également. Une meilleure couverture de qualité est souhaitée.

La section a fait l'acquisition de matériel documentaire et bénéficie d'un fond de manuels et d'ouvrages de spécialités. Le matériel documentaire disponible en bibliothèque est nettement insuffisant en quantité et en qualité

La finition des travaux en cours de l'édifice devant abriter l'UFR est attendue avec impatience

Appréciation globale : NON ATTEINT

5. Points forts du programme

5.1 L'innovation

- Le programme est délivré par une université qui a déjà fait ses preuves en matière d'innovation sur le plan national et international
- Le programme est abrité par une UFR qui répond à la stratégie d'une montée en puissance de l'UGB
- Le programme de la licence LLCA, tout comme les offres de formation des autres sections de l'UFR CRAC, est une innovation dans la carte universitaire sénégalaise.

5.2 La gestion pédagogique

- L'adhésion de toutes les composantes de la section au projet : PER, PATS, Etudiants.
- Les enseignements sont dispensés par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement
- L'existence d'une maquette aux standards du LMD.
- Le souci d'une offre de formation professionnalisante débouchant sur des compétences effectives.

- La licence offre des débouchés de recherche et des métiers divers liés à la culture et à l'enseignement ;
- La production de syllabus rédigés en amont de l'activité pédagogique.
- L'intitulé et le contenu de la licence LLAC sont construits sur un tronc commun à la fois académique et professionnel.

6. Points faibles du programme

- Sur certains aspects, la maquette du programme n'est pas conforme aux normes du système LMD :
 - L'architecture déséquilibrée entre UE : tantôt à 1 EC tantôt à 3 EC ;
 - La répartition du programme en UE obligatoires en L1, L2 et L3 à l'exclusion d'UE optionnelles ;
 - La variation injustifiée des pourcentages affectés au TPE, d'un EC à l'autre ou d'une UE à une autre.
- La formation étant à visée professionnelle, On observe que :
 - Le programme n'est pas assez bien diffusé.
 - Le potentiel d'attractivité n'est pas suffisamment exploité.
 - Les différentes articulations avec les métiers ciblés ne sont pas visiblement indiquées ;
- La Section dispose d'une bibliothèque certes fonctionnelle avec un rangement des ouvrages et périodiques, des revues de divers ordres. L'ensemble des ouvrages et revues répertoriés dans les registres disposent de côtes mais leur insuffisance en nombre et l'absence d'une connectivité, constituent une entrave à l'effort de recherche des enseignants et des étudiants
- Le corps professoral a une bonne audience auprès des étudiants et la réussite du management de la Section dépend en grande partie d'une admission contrôlée de bacheliers

7. Appréciations générales sur le programme

L'offre de formation devrait être mieux diffusée sur le plan national, dans la sous-région et même hors du continent. Elle pourrait changer de dénomination et s'intituler « Études africaines » programme auquel elle se rapproche le plus.

Il est également nécessaire de :

- corriger l'architecture de la maquette
- accroître le potentiel d'attractivité en améliorant la communication
- apporter une réponse urgente à la question des infrastructures : dont les réceptifs pédagogiques et administratifs ;
- renforcer les ressources humaines et matérielles (financières et infrastructurelles).

Les langues africaines dispensées devraient être augmentées et consolidées ; elles peuvent être entre trois et quatre dès la première année.

Le programme mérite une attention particulière lors des arbitrages budgétaires et des affectations de locaux.

8. Recommandations à l'établissement :

8.1 Administration de l'UGB

Même si les enseignants, à majorité vacataires, sont choisis en fonction de critères de compétence et des besoins de chaque discipline, il est recommandé à l'administration de l'UGB de procéder à un recrutement en nombre déterminé d'enseignants permanents pour se conformer aux normes légales. Il conviendra aussi de mettre en place un plan de carrière des PER. Il est également recommandé à l'administration de l'UGB de prendre des mesures d'urgence concernant les structures d'accueil : configuration géographique inadaptée, absence de signal Internet, équipements obsolètes, documentation insuffisante.

8.2 La Section

L'équipe d'expert formule les recommandations suivantes :

- Réviser la rédaction de la maquette en tenant compte :
 - de l'articulation des différents modules : flexibilité et mutualisation ;
 - des recommandations du standard 3.01
- Rééquilibrer le ratio PER/ Vacataires/ Intervenants extérieurs au profit des PER, conformément à l'objectif général du programme
- Consolider la place des langues africaines en élargissant la palette des options (voir recommandations du standard 2.02)
- Explorer grâce aux nouveaux partenariats (national, CAMES, international) et d'autres voies susceptibles de renforcer la mobilité des étudiants et l'alternance de la formation Université- Entreprise- Collectivités locales.

- apporter une réponse urgente à la question des infrastructures : dont les réceptifs pédagogiques et administratifs ;
- renforcer les ressources humaines et matérielles (financières et infrastructurelles) : un handicap pour le développement de l'offre de formation

9. Recommandations à l'ANAQ

Poursuivre les sessions de formation en relation avec des personnes-ressources internes et externes pour soutenir les enseignants, les étudiants et les PATS, en termes de révision de curricula, de professionnalisation et de culture du LMD.

10.- Proposition de décision : Accréditation